

31 mars 1968, Montréal

Réception offerte par la colonie du Moyen-Orient sous les auspices de la Paroisse de Saint-Sauveur de Montréal

Monseigneur, Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur le Chargé d'Affaires, Mesdames, Messieurs,

Je connaissais déjà, pour en avoir entendu célébrer la magnificence, l'hospitalité propre aux peuples du Moyen-Orient. Je constate ce soir que, transplantés dans un continent auquel on reproche parfois une certaine indifférence dans les rapports entre individus, vous n'avez pas perdu cette chaleur et cette générosité qui vous caractérisent et vous rendent si attachants. Il est vrai que vous êtes au Québec et que le peuple du Québec est resté, à maints égards, assez près de ses sources pour ne point gêner la culture et les traditions de ceux de ses fils d'adoption qui sont venus des rives de la Méditerranée.

En décidant de vous établir au Québec et d'y œuvrer, vous nous avez rendu un grand service. Je sais ce que le Québec vous doit. Je sais que plusieurs parmi vous enseignent dans nos écoles, travaillent dans nos hôpitaux, besognent dans nos établissements commerciaux où ils apportent les fruits de leur expérience, de leur dévouement et aussi de leur esprit d'invention. La culture que le temps a déposée en vous donne à votre activité sociale, quelle qu'elle soit, une qualité qui nous incite nous-mêmes à atteindre un degré de perfection toujours plus poussé. C'est pourquoi je n'hésite pas à dire que vous êtes parmi nos meilleurs citoyens et que vous devez vous convaincre que cette terre québécoise est autant la vôtre que celle de ses habitants dont les ancêtres vinrent au Canada il y a plus de trois siècles.

À l'exception des Indiens et des Esquimaux qui étaient ici bien avant la venue de Jacques Cartier et de Champlain, nous sommes tous, en ce pays, des immigrants ou des descendants d'immigrants. Chaque famille canadienne est issue de l'un de ces pionniers qui sont partis d'au-delà des mers, à une époque plus ou moins lointaine, pour venir participer sur ce continent à l'édification d'un monde nouveau.

Et même s'il est la plus ancienne province du Canada, le Québec n'en demeure pas moins un pays neuf: un pays aux vastes espaces et aux richesses à peine entamées; un pays qui ouvre un champ immense à la liberté, à l'initiative et aux dons créateurs de l'homme; un pays qui reste largement à inventer et à construire.

Je vous invite à contribuer pleinement, avec les dons admirables qui vous sont propres, à ce travail d'invention et de création continues, afin que le Québec de demain, tout en étant bien de l'Amérique du Nord au plan de l'économie et de la technique, puisse incarner aussi, par ses affinités culturelles et par la qualité de son humanisme, beaucoup de la douceur et de la richesse des grandes civilisations méditerranéennes.

Je vous engage en outre à ne pas vous laisser troubler ou inquiéter par ceux qui cherchent à répandre une fausse image du nationalisme canadien-français, en le présentant soit comme une réaction d'isolement ou de repli, soit encore comme un sentiment étroitement raciste ou tribal. Cette méchante caricature est l'antipode même de la vérité.

Les efforts que nous multiplions pour resserrer toujours davantage les liens culturels qui nous unissent à la France et à bien d'autres pays ne procèdent sûrement pas d'une volonté d'isolement. De plus, j'ai très souvent expliqué, notamment à la conférence constitutionnelle de Toronto, pourquoi nous disons qu'il y a au Canada deux nations au sens sociologique du terme. Autrefois, on parlait assez couramment de deux races. Si nous préférons utiliser aujourd'hui le mot « nation », c'est précisément parce qu'il évoque une dimension infiniment plus vaste que celle de l'origine ethnique: la dimension culturelle.

Ce concept des deux nations est même, vous en conviendrez, autrement plus large que celui des « deux peuples fondateurs » dont s'est servi le gouvernement fédéral en formulant le mandat de la Commission Laurendeau-Dunton. Car loin de se limiter aux Canadiens d'ascendance française ou britannique, il englobe tous les citoyens, quels que soient leur nom ou leur origine, qui participent à l'une ou à l'autre de nos deux grandes communautés culturelles.

Il faut donc voir dans le nationalisme canadien-français une force, un élan, une volonté d'affirmation et de progrès, un attachement dynamique à un patrimoine particulier, bref: une valeur éminemment positive, sans laquelle jamais il n'aurait été possible de préserver ce pluralisme culturel qui est aujourd'hui la note dominante de l'identité canadienne et qui fait que, vous aussi, vous pouvez vous sentir pleinement chez vous au Québec et dans les autres parties du pays. Les luttes incessantes que nous avons dû soutenir pour l'égalité culturelle, pour le respect des libertés personnelles et collectives, pour la primauté des valeurs humaines, profitent en définitive à tous les groupes minoritaires.

Nous savons, nous, ce que c'est que d'être une minorité. Aussi le Québec n'a-t-il pas attendu d'y être obligé, ou de s'y être obligé par une charte des droits de l'homme, pour respecter les particularismes culturels de ses propres minorités. Il n'a jamais cherché, en cette matière, à interpréter la constitution d'une façon restrictive ou mesquine. Il, est toujours allé bien au-delà de ce à quoi il était juridiquement astreint.

Et quels que soient les termes de la prochaine constitution canadienne, ou encore de la charte des droits de l'homme que nous allons très bientôt nous donner, au Québec, je suis sûr que l'immense majorité de la population québécoise se fera toujours un point d'honneur de préférer, à « la lettre qui tue, l'esprit qui vivifie ». Cela fait partie du patrimoine qu'elle tient à conserver.

Par ailleurs, vous conviendrez que cette population, qui est en très grande majorité de langue et de culture françaises, peut à bon droit s'attendre à ce que ceux qu'elle est heureuse d'accueillir en territoire québécois veuillent bien partager non seulement son niveau de vie, non seulement le bénéfice de ses richesses matérielles, mais aussi ses préoccupations, ses espoirs, ses inquiétudes et ses aspirations légitimes.

En particulier, elle peut à bon droit s'attendre à ce que les Néo-Québécois fassent les efforts nécessaires pour apprendre notre belle langue française, langue universelle, langue officielle d'une trentaine de nations réparties sur tous les continents du globe, langue de 170 000 000 d'hommes de toute race et de toute couleur, langue dont le prestige ne cesse de croître dans les organismes internationaux, dans les sociétés savantes, dans les pays du marché

commun, et même en Grande-Bretagne et aux États-Unis et, devrais-je ajouter, dans les autres provinces.

On entend dire parfois que la connaissance de cette langue serait loin d'être indispensable chez nous, vu que dans 25 ou 50 ans, il n'y aura peut-être plus de Canada français. Sachez qu'on dit cela depuis 200 ans. Pourtant, le Canada français est plus vivant et plus rayonnant que jamais. Au moment de la Confédération, la population de Montréal était en majorité anglophone. La population de la ville de Québec était anglophone dans une proportion de 40 pour cent. En 1867, il y avait à peine un million de Canadiens français dans tout le pays. Vous savez qu'il y en a 6 000 000 aujourd'hui.

À tous les défaitistes et à tous les broyeurs de noir, on ne saurait apporter de meilleure réponse que celle d'Arnold Toynbee qui, dans son fameux ouvrage « Civilisation on Trial », a écrit que les Canadiens français et les Chinois étaient les deux peuples qui avaient le plus de chances de durer jusqu'à la fin de l'Histoire.

Soyez-en bien convaincus: il y aura toujours un Canada français. Un Canada français respectueux de toutes les cultures aussi bien que de toutes les réalités nord-américaines. Un Canada français largement ouvert à toutes les amitiés et à toutes les collaborations. Et si, un jour, pas impossible, il ne devait plus y avoir de Canada français, je me demande en quoi notre pays pourrait encore se différencier de son puissant voisin du sud.

J'ai l'honneur d'être le chef d'un parti qui est, bien sûr, un parti nationaliste. Il ne faudrait pas cependant confondre notre nationalisme avec diverses formes d'extrémisme. Nous prétendons incarner les aspirations profondes de la communauté québécoise. C'est le peuple lui-même qui, dans nos assises, dans nos diverses commissions d'étude, dans les innombrables consultations que nous avons eues avec les principaux corps intermédiaires, a inspiré la rédaction de notre programme.

Or, il est écrit dans ce programme que l'anglais doit rester au Québec l'une des deux langues officielles. Il est bien évident que nous avons besoin de l'anglais pour communiquer avec nos compatriotes d'autre culture comme avec les peuples qui nous entourent.

Par ailleurs, il est également écrit dans ce programme que le français doit bénéficier au Québec d'un rang et d'un prestige particuliers, d'abord parce qu'il est la langue de la majorité de la population, et aussi parce que sa situation en Amérique du Nord est de toute évidence plus difficile, plus vulnérable que celle de l'anglais. Je suis sûr que vous verrez dans ce programme, comme dans les propos que je tiens devant vous, l'expression d'une attitude non pas étroite, non pas extrême, mais tout simplement réaliste.

L'arrivée – je dirais presque massive – d'immigrants au Québec a suscité, comme vous le savez, un certain nombre de problèmes au cours des deux dernières décennies. Je dois admettre que le Québec n'était pas tout à fait prêt pour accueillir convenablement tant de nouveaux citoyens. Je ne m'étendrai point sur les raisons d'ordre psychologique; vous les connaissez déjà. Mais je vous avouerai que, sur le plan administratif, de sérieuses lacunes sont à l'origine de situations dont nous avons tous souffert: vous, en traversant des périodes d'insécurité qui ont dû, par moments, être assez pénibles; nous, en risquant de perdre à

jamais la confiance que vous aviez mise en nous en venant vous établir ici. Ces heures difficiles, je vous invite à les oublier. Je vous invite à vous tourner vers l'avenir, car il se dessine meilleur de jour en jour.

Votre gouvernement est sur le point de créer un ministère de l'Immigration. Ce ministère aura pour but principal de faciliter l'adaptation des immigrants à leur nouvelle patrie en leur fournissant l'assistance essentielle dont ils ont besoin à leur arrivée. Évidemment, il ne faudra pas s'attendre à des miracles dès le début. Mais, quand le ministère aura atteint ses objectifs, les Néo-Québécois n'auront guère plus de problèmes insurmontables en matière d'orientation ou d'embauche. Ce ministère, comme vous le devinez, ne peut fonctionner qu'à partir d'une politique précise. Aussi, le gouvernement tentera-t-il désormais de suivre, dans le domaine de l'immigration, une ligne de conduite conforme aux intérêts réels du Québec.

Ainsi, à l'avenir il favorisera la venue au Québec d'immigrants dont la formation ou l'expérience est de nature à combler ses besoins. Dans certains secteurs, il y a pénurie d'hommes compétents; dans d'autres, le marché du travail est sursaturé. Nous procéderons à une enquête auprès des employeurs, afin de connaître leurs besoins et de les aider à les satisfaire. Récemment, l'Ontario et la Colombie britannique ont effectué un tel inventaire. Les résultats obtenus ont été étonnants. On a dénombré dans les deux provinces plus de 90000 postes à remplir par des gens qu'on ne pouvait trouver sur place. Alors, on est allé les chercher à l'étranger. C'est là une politique que le gouvernement compte adopter et qui a le net avantage de correspondre à des besoins réels qui ne peuvent être satisfaits que par l'immigration.

D'autre part, le gouvernement encouragera les ministères et les sociétés d'État à embaucher un nombre plus élevé de Néo-Québécois, particulièrement dans les secteurs où leur expérience leur permet de rendre de plus grands services à la communauté québécoise. Il faut que l'État s'assure la collaboration des gens compétents qui sont venus s'installer ici et dont la formation contribuera à améliorer son fonctionnement. C'est là à mon avis un moyen auquel le Québec n'a pas suffisamment recouru et qui a pourtant puissamment contribué à l'avancement de certaines autres provinces.

Enfin, le gouvernement fera l'impossible pour réduire au minimum les désavantages auxquels sont encore soumis les immigrants en matière de législation sociale. Ainsi, je sais que souvent l'immigrant ne peut exercer sa profession avant d'avoir rempli un certain nombre de conditions imposées par la loi. Je ne veux pas dire que tout immigrant doit être automatiquement habilité, dès son arrivée, à exercer ici la profession qu'il pratiquait chez lui. Mais je suis persuadé que certaines lois pourraient être modifiées de façon à permettre aux Néo-Québécois de se livrer beaucoup plus tôt, après une période de réadaptation, à l'exercice de leur profession.

De toute façon, nous ne voulons pas que se prolonge au Québec, en ce qui a trait à l'immigration, une situation qui a trop longtemps duré et qui a été nettement préjudiciable au milieu québécois tout entier. Les Québécois de naissance et les Québécois d'adoption doivent collaborer étroitement au progrès de leur commune patrie et le gouvernement entend bien qu'il en soit ainsi dorénavant.

Je ne veux terminer cette allocution sans vous remercier vous, Monseigneur, et vous, M. Youakim, ainsi que les membres de votre comité paroissial d'avoir organisé cette magnifique réception pour mon épouse et pour moi. Veuillez croire que nous conserverons longtemps le souvenir de votre accueil et de vos délicates attentions.

Je tiens également à remercier M. l'Ambassadeur du Liban et Mme Gebara, ainsi que le Chargé d'affaires de la République Arabe Unie et Mme Abdellatif d'être venus d'Ottawa pour assister à ce dîner. Je suis heureux de constater que les Néo-Québécois d'origine libanaise, syrienne et égyptienne maintiennent de bonnes relations avec les représentants au Canada des pays qui furent jadis leur patrie. Vous qui connaissez notre fidélité au pays qui, le premier, a développé le Canada, vous ne vous étonnerez pas de m'entendre vous encourager à conserver des liens avec ces terres antiques et lumineuses qui vous ont vu naître. Ne gardons-nous pas nous-mêmes, par la culture, le souvenir ému et admiratif de ce Moyen-Orient, berceau des premières civilisations dont la diffusion vers l'ouest devait aboutir à la naissance de l'Europe ?

Un mot enfin pour exprimer ma gratitude aux curés des paroisses orthodoxes de Montréal qui ont accepté de se joindre à la communauté de St-Sauveur dans un geste de solidarité et de fraternité à l'égard du chef du gouvernement québécois. C'est ainsi que nous envisageons le Québec, dont nous voulons qu'il soit toujours une terre d'hospitalité et de progrès, un témoignage des valeurs de l'esprit dans ce continent ou se crée sous nos yeux la civilisation de demain, dont les fruits vous sont promis à vous et à vos descendants.